



# Le Ronssoyen



## Le Ronssoy accueille le Congrès cantonal des ACPG-CATM

Ce Dimanche 10 Mars 2013, l'Association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre de Le Ronssoy reçoit ses camarades du Canton pour le Congrès annuel des ACPG-CATM. Monsieur le Maire accueillera les officiels en Mairie à 9h15. A 9h30 débutera une séance de travail à la Salle du Kano Club. A 11h00, un office religieux aura lieu à l'Eglise Saint-Nicolas de Le Ronssoy, suivi d'un dépôt de gerbe au Monument aux Morts et d'une remise de médailles à 11h45. A 12h00 un vin d'honneur clôturera la matinée.



## Le Monument aux morts : l'hommage aux morts et à tous les combattants

Le Congrès annuel des ACPG-CATM se déroulant ce Dimanche au Ronssoy sera l'occasion pour la Commune de mettre à l'honneur le Monument, et en particulier de rendre hommage aux combattants de toutes les guerres. Celui-ci se fera sous la forme d'inscriptions en lettres d'or gravées sur une face de l'oeuvre. Une inauguration est prévue, à laquelle vous êtes tous conviés. N'oubliez pas que l'histoire est un devoir de mémoire.



## Prix Max Cottrelle

La traditionnelle course cycliste intitulée « *Prix Max Cottrelle* », organisée par le Vélo Club Santerre et Vermandois est prévue le Dimanche 17 Mars 2013.

Nous faisons appel à votre vigilance et votre civisme, notamment en ne gênant pas les coureurs et en ne jetant rien sur la chaussée, que nous vous demandons de libérer pour 13h00. Un Arrêté Municipal sera pris pour réglementer la circulation et le stationnement, et une information distribuée aux riverains des rues concernées par le passage de la course.

Voici le programme tel qu'il nous a été transmis :

**14h30 : Départ de la course des seniors 2 3 juniors**

**14h35 : Départ de la course *pass cyclisme open* et D1 D2 D3 D4 et dames**

**Lundi 1er Avril 2013,  
à 15h00 à la Salle des Fêtes,  
Tournoi de belote du Club des aînés.**

# Prévention contre les cambriolages

Le 15 Février 2013, l'Adjudant-chef ARNOUD, de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de PERONNE, est venu faire une intervention sur les cambriolages à la Salle des Fêtes de Le Ronssoy. Celle-ci s'est avérée fort utile. Nous le remercions vivement !

Pour ceux qui n'ont pas pu venir, voici quelques conseils prodigués ce jour-là :

DISSUADER ET PROTEGER	PREVENIR	BIEN REAGIR PENDANT ET APRES LE CAMBRIOLAGE
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipez votre habitation d'une alarme et votre porte d'une serrure multi-points, de cadenas, d'entrebâilleurs, de viseurs optiques.</li> <li>- Protégez vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux.</li> <li>- Un dispositif d'éclairage extérieur par détecteur de mouvement suffit parfois à dissuader.</li> <li>- Ne laissez pas vos clés près de l'entrée ou dans une cachette (<i>pot de fleurs, boîte aux lettres ou sous le paillason</i>).</li> <li>- N'inscrivez pas vos noms sur votre trousseau de clés.</li> <li>Ne laissez ni échelle ni outils dans votre jardin.</li> <li>- Ne laissez pas d'importantes sommes d'argent chez vous.</li> <li>- Pensez à prendre en photo vos bijoux ou objets précieux, à y mettre des annotations (numéros d'identification,...), à les tatouer ou à les marquer. Conservez les factures ou expertises les concernant. Pour mieux les protéger, mettez-les dans une banque ou dans un coffre scellé au mur et non visible.</li> <li>- Ne concentrez pas tout au même endroit.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lorsque vous êtes chez vous, maintenez votre porte verrouillée. Faites de même si vous vous absentez quelques instants.</li> <li>- Si vous perdez vos clés, changez vos serrures.</li> <li>- Soyez vigilants au contact des démarcheurs à domicile (<i>en demandant leur carte professionnelle</i>) ou aux personnes étrangères au quartier.</li> <li>- Restez vigilants sur vos biens (<i>nombre de véhicules, objets de valeur,...</i>) et mettez en garde vos enfants.</li> <li>- En cas d'absence, votre domicile doit paraître habité : demandez à un proche ou à un voisin d'ouvrir régulièrement vos volets, de rentrer les poubelles après le passage des éboueurs, de relever votre courrier (vous pouvez également le faire suivre sur votre lieu de vacances).</li> <li>- Avertissez vos voisins ou le gardien de votre résidence.</li> <li>- Ne laissez pas de message sur le répondeur qui indique que vous êtes absents. Si vous le pouvez, faites transférer vos appels.</li> <li>- Créez l'illusion d'une présence avec un programmateur pour la lumière, la télévision,...</li> <li>- Un chien est une présence qui fait peur. Mettez une pancarte « <i>Attention au chien !</i> » (et non « <i>chien méchant</i> »)</li> <li>- Signalez à la Gendarmerie votre départ, dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne vous opposez pas physiquement au cambrioleur.</li> <li>- Cherchez à mémoriser le signalement du cambrioleur, relevez le numéro d'immatriculation de son véhicule.</li> <li>- Composez le 17.</li> <li>- Dans l'attente de l'arrivée des gendarmes, ne touchez à rien et ne jetez rien (mégots,...).</li> <li>- Déposez une plainte à la Gendarmerie.</li> <li>- Communiquez la référence des objets.</li> <li>- Déclarez le vol à l'assurance dans les 48 heures.</li> <li>- Faites opposition auprès de votre banque pour les vols de chèquiers ou de cartes bancaires.</li> </ul>

Si vous êtes victime d'un cambriolage :

Composez le 17 ou le 03 22 85 35 17 (Gendarmerie de Péronne)

